

MENTIONS D'INFORMATION RELATIVES AUX TRAITEMENTS DE GESTION DE L'ORGANISATION DES OPERATIONS DE VOTE ELECTRONIQUE POUR LES ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

Le Conseil national des barreaux (ci-après « CNB », domicilié 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris - 01 53 30 85 60 – cnb@cnb.avocat.fr), en sa qualité de responsable de traitement met en œuvre un traitement informatisé de vos données à caractère personnel à des fins de gestion de l'organisation des élections des membres du CNB (en ce compris la gestion du fichier de la liste électorale, la gestion du fichier des candidats et la gestion de l'urne électronique) sur la base du respect de ses obligations légales énoncées à l'article 24 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991 organisant la profession d'avocat.

Les données relatives au fichier des électeurs ont été recueillies auprès de l'ensemble des ordres des avocats et sont relatives à l'identité et à la vie personnelle (nom, prénom, date et lieu de naissance, coordonnées), à la vie professionnelle (numéro CNBF, barreau d'appartenance, date de prestation de serment, coordonnées pour les avocats en exercice) ainsi qu'au contexte du traitement (collège électoral dans lequel la personne doit voter). Ce traitement a pour objet de fournir à chaque électeur, à partir de la liste électorale, les identifiants lui permettant d'exprimer son vote par voie électronique et d'éditer la liste d'émargement.

Les données obligatoires et strictement nécessaires aux opérations électorales sont rendues accessibles au personnel habilité du sous-traitant désigné par le CNB (la société « SLIB »), ainsi qu'à ses sous-traitants dans le cadre de la mise en œuvre d'un processus de vote électronique, pour ce qui les concerne uniquement.

Les données sont également destinées en tout ou partie, en fonction de leurs attributions respectives et du besoin d'en connaître, au personnel habilité du CNB, aux ordres, au Commissaire de Justice qui sera missionné pour garder sous scellé la plateforme de vote électronique, aux électeurs (pour leurs identifiants de connexion) ainsi qu'à tout électeur ou candidat demandant à consulter certaines informations de la liste électorale (nom et prénom usuel, barreau de rattachement et adresse postale professionnelle) selon les termes de l'article 6 du Règlement des opérations électorales.

Les données relatives au fichier des candidats ont été recueillies par transmission volontaire des personnes concernées et sont relatives à l'identité et à la vie personnelle (nom, date de naissance), à la vie professionnelle (coordonnées, barreau d'appartenance, date de leur prestation de serment) ainsi qu'au contexte du traitement (nom de la liste de rattachement pour le collège général). Ce traitement a pour objet de recenser les candidatures validées par circonscription et par collège. Le « fichier des candidats » est transmis au personnel strictement habilité du CNB ainsi qu'au gestionnaire du système de vote électronique afin de l'insérer dans le système de vote. Certaines données des candidats sont aussi transmises aux électeurs dans le périmètre du scrutin, notamment via les professions de foi.

Le traitement du fichier dénommé « contenu de l'urne électronique » a pour objet de recenser les votes exprimés par voie électronique. Les données de ce troisième fichier sont chiffrées et ne peuvent comporter de lien permettant l'identification des électeurs concernant le résultat du vote. Ainsi, les seules données comprises dans ce traitement sont les données relatives à l'électeur utilisant le système de vote électronique, les traces informatiques laissées lors de l'utilisation de ce dernier ainsi que les références d'émargement et de scrutin.

Les données sont conservées pendant 15 jours après la clôture du scrutin puis supprimées à cette échéance, sauf en cas de recours formé contre l'élection avec une durée de conservation courant jusqu'au rendu d'une décision juridictionnelle définitive.

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez du droit de demander l'accès et la rectification de vos données personnelles ainsi que la limitation du traitement.

Pour l'exercice de ces droits, vous pouvez vous adresser :

- par voie postale à l'adresse : Conseil national des barreaux, Délégué à la protection des données, 180 boulevard Haussmann - 75008 Paris,*
- par voie électronique à l'adresse : donneespersonnelles@cnb.avocat.fr.*

En cas de problème relatif à la gestion de vos données, vous disposez d'un droit de réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Pour plus d'informations s'agissant de vos droits sur vos données ainsi que des traitements mis en œuvre par le CNB, vous pouvez consulter notre [politique de confidentialité](#).